

**PLANNING – PRESENCE EN ACCUEIL PERISCOLAIRE
MOIS DE AVRIL 2019**

Nom et Prénom de l'enfant :

Quotient familial : _____

Ecole :

Classe : _____

Date		PERISCOLAIRE			MERCREDIS EDUCATIFS			
Jour	le	Matin 7h30 à 8h15	Midi 11h45 à 13h45	Soir 16h15 à 18h30	Journée 7h30 à 18h	½ journée sans repas ○ 7h30/12h ○ 13h30/18h	½ journée avec repas ○ 7h30/13h30 ○ 12h/18h	
lundi	1							
mardi	2							
mercredi	3							
jeudi	4							
vendredi	5							
samedi	6							
dimanche	7							
lundi	8	ALSH du 08/04 au 12/04						
mardi	9							
mercredi	10							
jeudi	11							
vendredi	12							
samedi	13	Vacances Fermeture						
dimanche	14							
lundi	15							
mardi	16							
mercredi	17							
jeudi	18							
vendredi	19							
samedi	20							
dimanche	21							
lundi	22							
mardi	23							
mercredi	24							
jeudi	25							
vendredi	26							
samedi	27							
dimanche	28							
lundi	29							
mardi	30							
mercredi	1							

Attention ! : Ce planning est à transmettre au directeur de l'accueil périscolaire avant le 20 du mois pour qu'il soit pris en compte à partir du 1^{er} du mois suivant.



Le paiement des activités doit se faire obligatoirement au moment de l'inscription (*Par chèque, espèces, CESU*).
Seule la mise en place du prélèvement automatique SEPA permet le règlement des frais d'inscription à échéance.

Paiement lors de l'inscription, par :

- Espèces
- Chèque bancaire ou postal
- Chèque-vacances ou CESU

Paiement par prélèvement automatique SEPA à échéance

Mention écrite : « Lu et approuvé »

Le / / Signature

ACCUEIL PERISCOLAIRE	Nb de jours	Tarif	Total
Matin – de 7h30 à 8h15		X	
Midi – de 11h45 à 13h45		X	
Soir 1 – 16h15 à 18h30		X	
MERCREDI			
½ journée avec repas		X	
½ journée sans repas		X	
Journée 7h30 à 18h		X	
- Avoir restant			
+ Reste à payer			
Net à payer			

Pour le tarif de la journée du mercredi, il faut faire l'addition d'une ½ journée avec repas + ½ journée sans repas

Pour le calcul de votre tarif, se référer à votre quotient familial

